

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 21 (1949)

Heft: 8

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

semblait pas assurée. Il y avait certes un risque à courir. Et l'expérience est là qui enseigne qu'une publicité bien orchestrée amène l'écoulement de la pire camelote.

Nous n'aurions pas épilogué sur cette décourageante histoire s'il n'y avait quelques réflexions éducatives à faire et une leçon à tirer dont nous autres pouvons faire notre profit. La conscience artisanale si vivace encore s'est réfugiée dans la copie de l'ancien. Comment d'ailleurs ces petits ateliers où se perpétue encore une tradition du « beau travail » parviendront-ils à tenir le coup vis-à-vis des gros fabricants ? Ceux-ci n'en sont plus, bien sûr, à la salle à manger Henri II et au salon Louis XV qu'on trouvait dans toutes les maisons bourgeoises d'il y a cinquante ans. Mais ils restent fidèles à cette formule du « mobilier luxueux à la portée de toutes les bourses » qui est responsable pour une si large part de la corruption du goût public. L'excuse des industriels est que ce goût du public n'est pas formé. Il n'existe pas d'appel profond, pas d'appétit à satisfaire. Là est le grand malheur. Pourtant les gens connaissent les beaux meubles par les expositions, les salons, les stands des grands magasins.

Oui, mais ils les regardent avec une dangereuse résignation : « Je n'aurai jamais cela ». C'est un véritable cercle vicieux où fabricants et clients se font tort mutuellement. Un autre conflit oppose les créateurs, que rien ne protège, aux commerçants.

Ces conflits doivent être arbitrés par quelqu'un de fort et de désintéressé. Et ce quelqu'un pourrait, devrait être l'Etat. Vous allez dire : « Voyez l'expérience française, joli résultat ! ». Oui, mais en France,

actuellement, l'Etat n'est pas fort. On peut être fort sans être totalitaire. Il y a des Etats forts, c'est-à-dire fermes, intelligents, efficaces (la Hollande, la Suède, le Danemark, par exemple) qui s'occupent de très près de tout ce qui touche au logement de leur population.

Pas de dictature mais un *contrôle* sévère et une *coordination* des différents ordres de collaborateurs, depuis l'artiste créateur jusqu'à l'acheteur. Ce contrôle et cette coordination étaient admirablement prévus par le Programme du meuble français.

Une autre leçon que nous laisse l'expérience française est que les artistes ont eu raison du préjugé qui les accuse de *ne pas savoir travailler* pour les classes modestes. Leçon d'encouragement aussi, que l'intérêt visible manifesté par le public français et étranger pour les prototypes exposés au Salon des arts ménagers.

D'ailleurs, ce qui a été possible dans les Pays scandinaves (notamment au Danemark), la formation du goût du public populaire, peut être tenté et réussi chez nous.

Nous avons de bons artisans. Nous avons de bonnes écoles techniques. Reste à faire l'éducation du consommateur.

« Ne vous laissez pas faire », lui disent les slogans. Nous voudrions pouvoir lui dire : « Laissez-vous un peu faire, laissez-vous instruire et guider. Ouvrez les yeux sur ce qui est vraiment beau. » Une éducation patiente, une propagande intelligente, tout cela, commencé dès le milieu scolaire, amènera, peu à peu, le public à une revendication créatrice de progrès.

Extrait de l'Habitation, Bruxelles.

Informations

L'inauguration des nouveaux abattoirs de Genève

Le 7 juillet dernier, le Conseil administratif de la ville de Genève a inauguré les nouveaux abattoirs. Leur construction avait commencé en février 1941, après un concours dont MM. Martin, Erb et Lozeron, architectes, avaient été les lauréats. C'est donc en pleine guerre, et malgré toutes les difficultés que cela comportait alors, que cette construction fut entreprise. Les plus graves de ces difficultés provenaient du rationnement des matériaux, et de la mobilisation de la main-d'œuvre. Avec un programme d'une si vaste envergure, il n'était pas possible d'entreprendre tous les travaux à la fois : on procéda donc par étapes. En 1948, le gros-œuvre était terminé, et, cette année enfin, nos abattoirs ont pu être inaugurés, remplaçant ceux de la Jonction, au bord de l'Arve, construits en 1877, et donnant enfin son caractère industriel utilitaire au quartier de la Praille, tel qu'il doit se développer dans l'avenir.

Communiqué

Dans sa séance du 2 juillet 1949, le Comité central de l'Union suisse pour l'amélioration du logement a pris position en ce qui concerne la baisse des subventions de l'Etat à la construction d'habitations. Il s'est étonné que l'Etat limite toujours plus son appui en ce domaine, quoique en plusieurs régions du pays la pénurie de logements existât encore. Il est d'avis que, dans l'avenir comme par le passé, les subventions à fonds perdu représentent l'aide la plus efficace et la meilleure à la construction de logements. Et lorsque cette aide n'est pas suffisante, il demande qu'on prenne d'autres mesures encore, pour créer assez de logements à loyers supportables.

SVWW/USAL.

Concours du Museum of Modern Art

Bon nombre de nos lecteurs avaient remarqué l'intérêt de ce concours international pour une édition de mobilier à bas prix. La personnalité des organisateurs, l'ampleur et la précision du programme, les conclusions pratiques apportées par les meilleurs firmes d'édition du mobilier aux Etats-Unis, promettaient à cette initiative un succès dont l'importance s'est révélée extrêmement significative.

Des envois sont venus de tous pays, et M. Nelson Rockefeller, président du Museum of Modern Art, a pu déclarer lors de la publication des prix : « Le concours a dépassé nos plus grands espoirs. Il a démontré l'efficacité d'une étroite collaboration entre Science et Dessin, Musée et Industrie. Cette compétition a été vraiment internationale en cela qu'elle a aidé des dessinateurs du monde entier à trouver la solution d'un important problème social, et que les dessins et rapports techniques qui en ont résulté apporteront une réelle contribution au progrès du standard des conditions de vie. »

Décisions du jury

Catégorie « Sièges ».

Premier prix : 5000 dollars.

Ex aequo : Don R. Knorr et Georg Leowald.

Don R. Knorr (26 ans) fait actuellement partie du bureau de l'architecte Eero Saarinen.

Georg Leowald est professeur à Berlin-Frohnau (zone française d'occupation). Il est à noter que les projets venus d'Allemagne furent plus nombreux que ceux de tout autre pays !...

Second prix : 2500 dollars.

Ex aequo : Charles Eames avec le groupe Los Angeles Campus de l'Université de Californie, et Davis J. Pratt.

Troisième prix : 1250 dollars.
 Alexey Brodovitch, Directeur artistique de Harper's Bazaar.
 Mentions honorables : John O. Merrill et John B. Mc Morran de l'Institut de Technologie du Massachusetts.
 « The Simmons Prize » offert pour un lit transformable et utilisable comme siège de jour ne fut pas attribué, les modèles présentés n'étant pas supérieurs à ceux en usage actuellement.

Catégorie « Meubles de rangement ».

Premier prix : 5000 dollars.
 Robin Day et Clive Latimer, dessinateurs anglais. Aucun autre prix ne fut attribué.
 Mention honorable : Ernest Race, dessinateur anglais.

Catégorie « Recherche ».

Prix de 2500 dollars.
 James L. Prestini et « Armour Research Foundation » de l'Institut de Technologie de l'Illinois pour le compte duquel il travaille en ce moment.

Relevons que pour protéger les droits des auteurs, il a été stipulé qu'aucun modèle, dessin ou photographie ne serait publié avant que le mobilier projeté ait été produit en série, exposé et placé sur le marché.

M. Edgar Kaufmann Jr., directeur du concours et conseiller de dessin industriel pour le Museum of Modern Art, a donné une vue d'ensemble des tendances qui apparaissent dans la construction du mobilier contemporain, telles qu'elles ressortent de la majorité des envois.

On notera dans la catégorie « sièges » la recherche d'unités démontables en raison des facilités de transport ; la réduction des éléments constitutifs composant un siège. De nombreux projets proposaient l'utilisation de deux pièces découpées dans des panneaux ou tôles et comprenant chacune deux pieds du siège ; une utilisation très large de caoutchouc mousse pour le rembourrage ; l'utilisation de surfaces courbes sans rembourrage, adaptées aux formes anatomiques.

Dans la catégorie « éléments de rangement », les deux préoccupations essentielles consistaient à éliminer au maximum, dans un but économique, les joints d'assemblage. De très nombreux envois proposaient les éléments moulés, la proposition la plus fréquente concernait le tiroir moulé d'une pièce. Autres thèmes très étudiés : le châssis simple dans les rainures duquel peuvent être glissés des panneaux de toutes sortes ; des fermetures par volets roulants de préférence aux portes ouvrantes ou coulissantes ; un grand nombre de portes abattantes.

Dans l'ensemble, un effort constant de réduction du nombre des éléments nécessaires pour construire des unités de rangement.

Ce concours annoncé en janvier 1948, et clos le 31 octobre, a suscité 3000 projets en provenance de 31 pays.

Exposition allemande du bâtiment, Nuremberg, du 1^{er} au 18 septembre 1949

La ville de Nuremberg qui, avec l'aide de différentes associations économiques, organise cette exposition, est en somme la capitale allemande du bâtiment. On y trouve encore des chefs-d'œuvre architecturaux de toutes les époques, et la reconstruction de la ville montre bien comment ont été résolus des problèmes extrêmement complexes. Nuremberg est de nouveau en mesure de recevoir les visiteurs de cette importante exposition, qui couvrira 40 hectares en plein air, et 3 hectares et demi en halles couvertes, et montrera projets et maquettes des reconstructions allemande et étrangère, matériaux et échantillons, et méthodes nouvelles de construction. On peut demander tous renseignements au sujet de cette exposition à : D B A, Ausstellungsleitung, Lorenzerstrasse 30, Nuremberg.

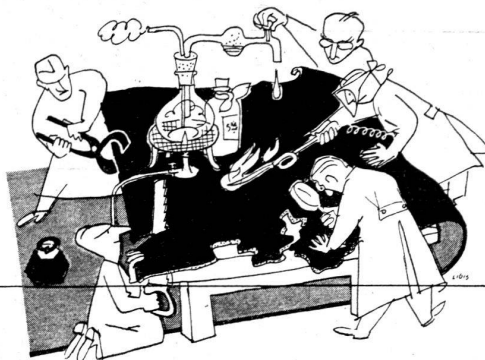
Union allemande du logement, de l'urbanisme et de l'organisation de l'espace

Cette union organise, du 5 au 7 septembre 1949, à Nuremberg, ses 6^{es} journées de travail. A l'ordre du jour, nous notons que seront discutées les questions de la reconstruction allemande, des logements subventionnés, du plan des logements et qu'un exposé de la situation en Suisse sera fait par M. Jakob Peter, de Zurich, membre du Comité central de notre USAL. Prendront part à ces discussions des spécialistes allemands, italiens, autrichiens et suisses. Tous renseignements peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Deutscher Verband für Wohnungswesen, Städtebau und Raumplanung, Bockenheimer Anlage 45, Francfort-sur-le-Main.

L'allocation-logement en France

L'Union nationale des associations familiales de France a obtenu des pouvoirs publics la reconnaissance d'une allocation-logement pouvant être attribuée aux familles.

Cette allocation n'a pas pour but de compenser la hausse des loyers. Elle vise simplement à mettre la famille en mesure d'occuper des appartements suffisamment salubres et spacieux pour s'épanouir normalement, physiquement et moralement ; autrement dit, elle aide la famille, qui a besoin d'une surface habitable plus grande que l'individu isolé, à pallier le coût de ces appartements plus étendus.



Choses sérieuses!

Pour répondre aux exigences de notre population, quelles qualités le linoléum doit-il avoir ?

La fabrique suisse de linoléum GIUBIASCO le sait, car depuis des dizaines d'années elle contrôle sérieusement ses produits au laboratoire. Le linoléum suisse est donc à même de satisfaire pleinement à toutes les exigences en ce qui concerne : la solidité, l'hygiène, le confort et l'esthétique. Une de ses particularités est son élasticité. Sur un linoléum élastique, on marche plus facilement, on se fatigue moins ; en outre, il dure plus longtemps.

La nouvelle série des Ombres répond aux exigences demandées de même que tous les autres dessins de GIUBIASCO. Demandez sans engagement une offre et des échantillons à votre fournisseur de linoléum.

pro Linoleum

LES MAISONS DE LA BRANCHE VOUS RENSEIGNERONT GRATUITEMENT